

Compte rendu

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DU
nouveau complexe hospitalier**
Bureau de projet NCH

Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 29 mai 2024, de 17 h 30 à 18 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4

Membres présents :

M^{me} Catherine Bergeron
M^{me} Geneviève Bernier
M. Alain Couillard
M^{me} Chantal Douville
M. Jean-Thomas Grantham
M. André Ouellet
M^{me} Cindy Paquin
M^{me} Christine Perron
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

Membres absents :

M^{me} Claudette Arsenault
M. Jean-François Darche
M^{me} Daphnée Duhamel-Labrecque
M^{me} Christiane Gamache
M. Bryan Gélinas
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Audrey Painchaud
M. François Pellerin
M. Patrick Pépin
M^{me} Rosanne Reaume
M^{me} Jackie Smith
M. Sol Zanetti
M^{me} Christine Mimeaule
M. Claude Villeneuve

Invité :

La réunion débute vers 17 h 40. La rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée. M. Jean-Thomas Grantham préside la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 27 mars 2024 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Stationnements temporaires
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Mise à jour concernant la valorisation de la vapeur
7. Mise à jour sur la mobilité
8. Mise à jour concernant les œuvres d'art
9. Demandes des citoyens

10. Composition du comité

11. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 27 MARS 2024 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 27 mars 2024 est adopté sans modification.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Robert Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 27 mars 2024.

Il commence en présentant une image sur les travaux complétés, en construction et en planification. Il mentionne que la construction du Pavillon D et du bâtiment destiné aux soins critiques se poursuit tandis que l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et le stationnement P4 sont à la phase de l'élaboration des plans.

Pour la composante du bâtiment destiné aux soins critiques, pour la partie nord, les travaux de maçonnerie et de fermeture de l'enveloppe (fenestration) se continuent. Pour le secteur sud, la structure d'acier est installée et les travaux d'enveloppe se poursuivent. M. Topping explique qu'ils doivent corriger des malfaçons avec la pose de la brique. Les soutiens en métal doivent être galvanisés de nouveau pour éviter de la corrosion à long terme. Pour ce faire, la brique doit être retirée et réinstallée. Il n'y aura pas d'impact sur l'échéancier du projet.

Une demande de permis est en cours pour des travaux de soir d'une durée d'environ 8 semaines. Très peu de bruit prévu, car principalement de la peinture, mais de l'éclairage peut-être plus intensif sera dirigé vers le bâtiment. Pour la partie sud, les dernières coulées de dalles sur le pontage d'acier sont prévues le 31 mai et le 4 juin 2024. Une autorisation de la ville a été accordée pour ces travaux.

M. Topping continue avec la présentation de l'avancement à l'intérieur. Le secteur de la pharmacie et celui de l'angiographie prennent forme. Des échantillons d'ouvrages ont aussi été présentés pour les pièces qui sont construites à répétition comme les espaces civière de la chirurgie d'un jour, les salles d'opération et les chambres simples.

Pour le Pavillon D, les travaux de fermeture de l'enveloppe extérieure et d'étanchéisation des toitures sont en cours. Les travaux effectués dans la dorsale, le long corridor reliant les nouveaux bâtiments à l'hôpital existant, et dans la future cafétéria avancent bien aussi.

Des travaux en préparation pour le stationnement P4 auront lieu cet été. L'installation d'un massif électrique et l'excavation suivie de l'étanchéisation des margelles se feront pendant les heures normales du chantier.

Des structures d'acier pour relier la cafétéria au pavillon D et le garage des ambulances au pavillon destiné aux soins critiques seront érigées également à l'été et à l'automne. De plus, une grue sera sur place en juin pour installer une unité de ventilation temporaire sur l'aile A de l'hôpital existant.

M. Topping présente la vidéo du drone sur l'évolution du chantier en date du 15 mai 2024. Il montre à M. Ouellet à quel endroit se trouvera la nouvelle cafétéria.

Il termine sa présentation avec l'image du plan du site à terme.

4. STATIONNEMENTS TEMPORAIRES

M. André Ouellet se questionne sur le futur du stationnement temporaire de la 24^e Rue à la 26^e Rue et le fait que le quartier perd de la verdure actuellement à cause de celui-ci. M. Topping précise que ce terrain appartient à Hydro-Québec et est loué par le CHU.

Mme Chantal Douville explique que ce terrain sera utilisé jusqu'à la fin du projet. Le contrat avec Hydro-Québec est mis à jour tous les 2 ans. Le terrain de la 41^e Rue quant à lui n'est plus loué depuis 2 ans, livraison du stationnement souterrain P5.

Mme Sonia Tremblay ajoute que la Ville est actuellement en plein processus d'adoption d'une vision d'aménagement pour les quartiers de la Canadière et le terrain qui est utilisé temporairement entre la 24^e et la 26^e, entre la rue Perrault et le boulevard Henri Bourassa, est ciblé pour un futur espace vert. Pour celui de la 41^e Rue, Hydro-Québec a voulu conserver l'aménagement actuel dans l'optique de le vendre, mais la Ville réfléchit à une façon de l'inclure dans sa vision d'espaces verts et aussi le réaménagement des Galeries Charlesbourg par ses propriétaires.

5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

Mme Cindy Paquin présente le bilan des actions de communication et de demandes externes reçues. Il n'y a pas eu d'infolettre spéciale depuis la dernière rencontre, seulement les infolettres mensuelles régulières. Un publipostage sera également envoyé en juin au voisinage pour annoncer l'assemblée citoyenne du 19 juin et un appel à tous pour participer au comité et pourvoir les postes vacants.

Elle fait le suivi des 15 plaintes reçues. Une plainte concernait le bruit causé par les alarmes de recul des camions sur le chantier et il a été rappelé au citoyen plaintif que les alarmes étaient là pour des questions de sécurité.

Il y a eu une plainte en lien avec les travailleurs qui stationnent dans les rues tôt le matin et dérangent le voisinage. Un rappel a été fait aux entrepreneurs par des gens du chantier et la SQI, afin de sensibiliser les travailleurs au voisinage, particulièrement tôt le matin.

Plusieurs plaintes étaient en lien avec le bruit causé par des travaux de bétonnage bruyants qui se sont faits en dehors des heures habituelles et qui n'avaient pas été annoncés. La SQI est intervenue rapidement pour faire arrêter ces travaux qui ont été replanifiés.

Une plainte pour bruit strident constant a aussi été reçue, mais l'équipe n'a pas pu identifier celui-ci et il n'était plus présent le lendemain. Il est aussi fait mention de bruits de ventilation dérangeants, mais le CHU travaille déjà à corriger le tout.

Il y a également eu une recrudescence des bétonnières sur l'avenue de Vitré. Une intervention rapide a été faite et l'entrepreneur a contacté chacun de ses camionneurs pour les aviser de ne plus circuler à cet endroit. La problématique s'est déplacée sur l'avenue du Mont-Thabor quelques semaines plus tard, mais encore une fois, une intervention rapide du gérant-constructeur a rectifié le tout.

Une dernière plainte pour l'éclairage du bâtiment destiné aux soins critiques a été reçue. M^{me} Paquin a donné comme information que d'ici l'automne les murs devraient être terminés et que ceci va grandement aider au niveau de l'éclairage.

Pour les faits saillants, il y a eu une interview de Mme Christine Mimeault, M. Robert Topping et Mme Anne-Marie Blais, pour le portail Constructo et son dossier spécial sur la Capitale-Nationale.

M. Grantham rappelle la tenue de l'assemblée citoyenne le 19 juin prochain et demande aux membres du comité de partager l'information dans leur réseau.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LA VALORISATION DE LA VAPEUR

Mme Catherine Bergeron mentionne avoir vu dans les journaux que ce projet coûtait cher et que le gouvernement du Québec avait remis ça entre les mains du Canada et elle s'interroge sur ce que le CHU fera étant donné leur désir d'être carboneutre.

M. Grantham rappelle que ce n'est pas lié directement à l'enveloppe du projet du nouveau complexe hospitalier. Il explique que le projet d'environ 40 millions était financé à la foi par des subventions au niveau provincial et fédéral. La Ville et le CHU se finançaient sur environ cinq ans puisqu'il y a des coûts d'énergie, entre autres, qui étaient épargnés au niveau de l'électricité et le gaz naturel principalement en utilisant la vapeur de l'incinérateur de Québec.

Avec ce qu'on connaît en construction, l'inflation, les surcharges de coût et les études pour valider le projet qui ont avancé, le résultat est que le projet est environ le double du coût initial.

Les calculs d'autofinancement sur cinq ans du CHU et de la Ville sont donc sur une plus longue portée. Les subventions ne suivent pas nécessairement non plus au même niveau. Pour l'instant, les travaux sont donc arrêtés en attendant d'avoir les discussions nécessaires avec les différents paliers gouvernementaux.

Le CHU tient encore à ce projet, mais devant l'impact financier il est impossible de confirmer qu'il ira de l'avant. Mme Sonia Tremblay confirme que la Ville souhaite également la réalisation du projet, mais que l'aspect financier supplémentaire est trop important pour être absorbé par le CHU et la Ville. Le projet est entre les mains du gouvernement fédéral étant donné que le gouvernement provincial s'engage à participer financièrement à la même hauteur que celui-ci.

M. Grantham n'a pas les chiffres sous la main, mais ajoute qu'environ 10 000 tonnes de GES par année seraient évitées grâce à ce projet, en plus d'une partie de la vapeur récupérée et que la Ville économiserait des millions de litres d'eau de son côté, entre autres.

Il explique que si on réussit à générer une énergie plus verte et plus durable, qui permet à la fin libérer de libérer des sommes à investir dans les soins à la population. Avoir un environnement plus sain permet aussi de réduire l'achalandage dans nos hôpitaux et les besoins en soins de santé.

7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham précise que lorsque nous aurons l'autorisation des artistes, celles-ci seront présentées au comité.

M^{me} Catherine Bergeron mentionne également avoir vu dans les journaux qu'une œuvre d'art avait été cachée par des bornes. M. Grantham explique que l'entrée de l'hôpital existant est un lieu très achalandé et qu'il a été difficile de trouver un endroit pour installer les bornes sans nuire à la circulation. Malheureusement, outre le fait que les bornes cachent l'œuvre d'art, celle-ci a

aussi été endommagée lors de leur installation. M. Grantham a communiqué avec l'artiste à ce sujet. Des excuses lui ont été faites et l'œuvre devra être réparée sous sa supervision. Un nouvel endroit sera proposé pour les bornes de paiement du stationnement.

8. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham mentionne que nous attendons toujours le rapport de la caisse de dépôt, qui est prévu entre le 10 et le 17 juin selon les rumeurs.

Mme Catherine Bergeron demande s'il y a une liaison entre la piste cyclable qui est sur l'avenue de Vitré et le boulevard Henri-Bourassa. M. Martial Van Neste explique que pour aller vers le nord, il faut circuler par l'avenue de la Ronde, mais que le chemin n'est pas bien indiqué. M. Ouellet mentionne qu'il faudrait aussi ajouter un arrêt au coin de la 24^e Rue et l'avenue de Vitré pour les cyclistes qui arrivent du boulevard Henri-Bourassa, puisque c'est dangereux. M. Van Neste amènera ce point à son conseil de quartier pour faire un suivi avec la Ville.

9. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH. Aucune demande n'a été reçue à cet effet.

10. COMPOSITION DU COMITÉ

Comme mentionné au début de la rencontre, un appel à tous sera fait lors de l'envoi pour l'assemblée citoyenne pour combler les postes vacants du comité. À suivre à la prochaine rencontre.

11. PROCHAINE RENCONTRE

M. Grantham annonce la retraite de Mme Louise Vézina et souligne son apport dans le comité de voisinage depuis son tout début et son travail remarquable. Il souhaite également la bienvenue à Mme Valérie Morel que prend la relève pour la production des comptes rendus.

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 16 octobre 2024 à 17 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH et par l'application Microsoft Teams.

M. Van Neste demande s'il serait possible de profiter de ce moment pour faire une visite du chantier. M. Grantham propose d'évaluer le tout d'ici là.